FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — 159
Moto-Club — AGS PUECH RAMPANT
N° d'affiliation — 0208
Date — 16-17 MARS 2019
Lieu — CASTELNAU DE LEVIS
Organisateur technique - Alain BOSSEBOEUF
E-mail — bosseboeuf.remi@wanadoo.fr
Téléphone — 0689517626

CDF Elite MX1-MX2 Junior & Espoirs 85

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LIOGIER André	(FFM)	Licence : 171369
Directeur de course adjoint	BALEUR Claude	(LMOC)	Licence : 002796
Délégué FFM Elite / Junior	MASINI Claude	(FFM)	Licence : 016805
Délégué FFM Espoirs 85	MARQUEZ José	(FFM)	Licence : 016581
Membre du Jury	DELPON J-Luc / ROUCHARIES Gérard	(LMOC)	Licence : 008362 / 263052
Commissaire technique responsable	THEVENARD Patrick	(FFM)	Licence : 147505
Responsable du chronométrage	FFM		Licence :

Article 3 Catégories & Engagements

Elite Inter MX1

Age ---------- 15 ans minimum
Licences -------- NCO/Inter/Inter Jeune/LUE/NJ3
Cylindrée ------- Classes 3 & 4
Plaques --------- Numéro noir sur fond blanc
Délégué FFM -- M. Claude MASINI

Elite Inter MX2

Age ---------- 15 ans minimum
Licences -------- NCO/Inter/Inter Jeune/LUE/NJ3
Cylindrée ------- Classes 2
Plaques --------- Numéro blanc sur fond noir
Délégué FFM -- M. Claude MASINI

Junior

Age ---------- De 13 ans à 17 ans*
Licences -------- NCO / NJ / Inter Jeune / LUE
Cylindrée ------- 125cc 2T
Plaques --------- Numéro blanc sur fond noir
Délégué FFM -- M. Claude MASINI

Espoirs 85

Age ---------- De 11 ans à 15 ans**
Licences -------- NCO / NJ / Inter Jeune / LUE
Cylindrée ------- De 66cc à 85cc
Plaques --------- Numéro noir sur fond blanc
Délégué FFM -- M. José MARQUEZ

La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 18 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2002).

***La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 16 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2004).*

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du médecin responsable .... Docteur LENEUF
Nombre de secouristes 16
Hôpital le plus proche ..... ALBI
Nombre d'ambulance(s) 3
Temps de trajet (en min) ..... 10 mn

Article 7 Le site de pratique

Accès :
Nom du site ..... CIRCUIT PUECH RAMPANT
Adresse ..... 81150 CASTELNAU DE LEVIS

Capacité Moto :
Pendant les essais : 54
En manche : 45

Caractéristiques :
Longueur du circuit ..... 1680 m.
Largeur minimum de la piste ..... 7 m.
Largeur de la grille ..... 40 m.
Longueur de la ligne droite de départ ..... 115 m.
Nombre d'OCP* ..... 22 m.
*Officiels Commissaires de Piste

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

reçu le 14/01/2019

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 14/01/2019	Date : Le 01/02/2019	Date : 06/02/2019
	pc/ Org ABADIE	Numéro : 19/0115

MOTOCROSS CASTELNAUDOLE LEVIS
AGS PUECH-RAMPANT
LOTISSEMENT BUFFAUTE
81150 CASTELNAU DE LEVIS

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

MODIFICATIONS HORAIRES 16/17 MARS 2019

HORAIRES CASTELNAU DE LEVIS : 15 MARS 2019

14h00 à 21h00	-	OUVERTURE DU PADDOCK
15h00 à 20h00	-	CONTROLE ADMINISTRATIF et TECHNIQUE JUNIOR + ESPOIRS 85cc
17h00	-	VISITE DU CIRCUIT
17h30	-	ESSAIS DE LA GRILLE DE DEPART
18h30	-	BRIEFING PILOTES ESPOIRS 85cc
19h00	-	REUNION DU JURY

HORAIRES CASTELNAU DE LEVIS : 16 MARS 2019

06h45	-	OUVERTURE DU PADDOCK
07h00 à 07h30	-	CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE ESPOIRS
07h 45	-	BRIEFING AVEC LES COMMISSAIRES
07h 45	-	BRIEFING PILOTES ESPOIRS 85cc
08h 00	-	MISE EN PLACE COMMISSAIRES DE PISTE ET SERVICE medical
08h00 à 10h00	-	CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE JUNIOR
10h00 à 19h00	-	CONTROLE ADMINISTRATIF ELITE
15h00 à 19h00	-	CONTROLE TECHNIQUE ELITE
10h05	-	BRIEFING PILOTES JUNIOR
17h45	-	ESSAIS GRILLE DEPART ET BRIEFING PILOTES ELITE
19h00	-	REUNION DU JURY

HORAIRES ESSAIS/COMPETITIONS : 16 MARS 2019

08h15 à 08h20	-	TEST DEPART ESPOIRS 85cc GR. A
08h20 à 08h45	-	ESSAIS LIBRES et CHRONOMETRES ESPOIRS 85cc Gr. A
08h55 à 09h00	-	TEST DEPART ESPOIRS 85cc GR. B
09h00 à 09h25	-	ESSAIS LIBRES et CHRONOMETRES ESPOIRS 85cc Gr. B
09h45	-	MANCHE QUALIFICATIVE ESPOIRS GR. A (15 ' + 2 t)
10h15	-	MANCHE QUALIFICATIVE ESPOIRS GR. B (15 ' + 2 t)
10h55 à 11h00	-	TEST DEPART JUNIOR GR. A
11h00 à 11h25	-	ESSAIS LIBRES et CHRONOMETRES JUNIOR GR. A
11h30	-	REPECHAGE CHRONO ESPOIRS 85cc (15 ')
12h00 à 13h15		PAUSE
13h25	-	CONSOLANTE ESPOIRS 85cc (15 ' + 1 t)
13h55 à 14h00	-	TEST DEPART JUNIOR GR. B
14h00 à 14h25	-	ESSAIS LIBRES ET CHRONOMETRES MX JUNIOR GR. B
14h35	-	TOUR DE RECONNAISSANCE ESPOIRS 85cc
14h45	-	1ère MANCHE ESPOIRS 85cc (20 ' +2 t)
15h20	-	MANCHE QUALIFICATIVE JUNIOR GR. A (15' + 2t)
15h50	-	MANCHE QUALIFICATIVE JUNIOR GR.B (15' + 2t)
16h20	-	TOUR DE RECONNAISSANCE ESPOIRS 85cc
16h30	-	2ème MANCHE ESPOIRS 85cc (20' + 2 t)
17h00	-	REPECHAGE CHRONO JUNIOR (15 ')
17h20	-	PODIUM ESPOIRS 85cc

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
B
BALMA

HORAIRES ESSAIS/COMPETITIONS : 17 MARS 2019

07h45	-	MISE EN PLACE COMMISSAIRES ET SERVICE MEDICAL
07h50	-	BRIEFING PILOTES MX2
09h15	-	BRIEFING PILOTES MX1
08h00 à 08h05	-	TEST DEPART ELITE MX2 Gr. A
08h05 à 08h30	-	ESSAIS LIBRES ET CHRONOMETRES ELITE MX2 Gr. A
08h40 à 08h45	-	TEST DEPART ELITE MX2 Gr.B
08h45 à 09h10	-	ESSAIS LIBRES ET CHRONOMETRES ELITE MX2 Gr. A
09h25 à 09h30	-	TEST DEPART ELITE MX1 Gr. A
09h30 à 09h55	-	ESSAIS LIBRES ET CHRONOMETRES ELITE MX1 Gr. A
10h05 à 10h10	-	TEST DEPART ELITE MX1 Gr. B
10h10 à 10h35	-	ESSAIS LIBRES ET CHRONOMETRES ELITE MX1
10h55 à 11h05	-	TOUR RECONNAISSANCE JUNIOR
11h10	-	1ère MANCHE MX JUNIOR (25 ' + 2t)
11h 45	-	SEANCE DE DEDICACES PILOTES MX1 et MX2
11h 45 à 13h 00	-	PAUSE REPAS -
13h 15	-	TOUR RECONNAISSANCE ELITE MX2
13h 25	-	1ère MANCHE MX ELITE MX2 (25'+ 2t)
14h 05	-	TOUR RECONNAISSANCE ELITE MX1
14h 15	-	1ère MANCHE MX ELITE MX1 (25' + 2t)
14h 55	-	TOUR RECONNAISSANCE JUNIOR
15h 05	-	2ère MANCHE MX JUNIOR 125cc (25' + 2t)
15h 40	-	PODIUM MX JUNIOR
15h 50	-	TOUR RECONNAISSANCE ELITE MX2
16h 00	-	2ème MANCHE ELITE MX2 (25' + 2t)
16h 40	-	TOUR RECONNAISSANCE ELITE MX1
16h 50	-	2ème MANCHE ELITE MX1 (25' + 2t)
17h 30	-	PODIUM ELITE MX2 et MX1
18h 00	-	REUNION DU JURY

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
B
BALMA

Département du Tarn

Commune de CASTELNAU de LEVIS

Lieudit : PUECH RAMPANT

CIRCUIT MOTO CROSS de CASTELNAU de LEVIS

LONGUEUR : 1680 m

LARGEUR MINI : 7.00 m

LARGEUR MAXI : 42 m

Echelle : 1/1000

A Négrepelisse , le 14 Juin 2017

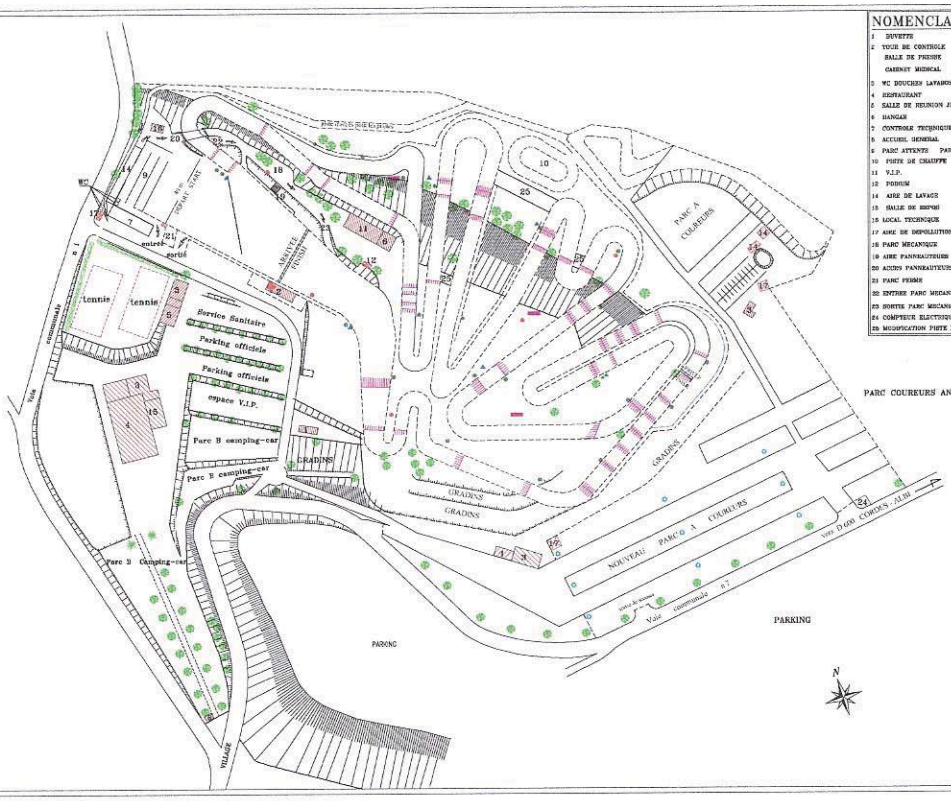

NOMENCLATURE

1 BUVETTE
2 TOUR DE CONTROLE
BALLE DE PRESSE
CABINET MEDICAL
3 WC DOUCHES LAVABOS
4 RESTAURANT
5 SALLE DE REUNION JURY SECRETARIAT
6 HANGAR
7 CONTROLE TECHNIQUE
8 ACCUEIL GENERAL
9 PARC ATTENTE PARC FERME
10 PISTE DE CHAUFFE
11 V.I.P.
12 PODIUM
14 AIRE DE LAVAGE
15 HALLE DE REPOSI
16 LOCAL TECHNIQUE
17 AIRE DE DEPOLLUTION
18 PARC MECANIQUE
19 AIRE PANNEAUTEUSES
20 ACCES PANNEAUTEUSES PAR TUNNEL
23 PARC FERME
22 ENTREE PARC MECANIQUE
23 SORTIE PARC MECANIQUE
24 COMPTEUR ELECTRIQUE
25 MODIFICATION PISTE MAUVAIS TEMPS

LEGENDE

SIDE CAR SEULEMENT
SIDE CAR ONLY
MAUVAIS TEMPS SEULEMENT
BAD WEATHER ONLY
PENTES NATURELLES
SAUTS
CLOTURES
BORNE ELECTRIQUE / PRISE D'EAU
POSTES COMMISSAIRES
POSTES SECOURS
POSTES DRAPEAUX BLEUS
MEDIAS TELEPHONE

GEOLinea

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
B
BALMA

assurances LESTIENNE
spécialiste de l'assurance des sports mécaniques et loisirs motorisés

ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE
ORGANISATEUR D'ACTIVITE SPORTIVE DE LOISIR OU DE COMPETITION AVEC VEHICULES TERRESTRES A MOTEUR

(Articles A 331-17 et A 331-18 du code du sport)

La SAS ASSURANCES LESTIENNE BP 34 – 51873 REIMS CEDEX
Atteste par la présente que

AGS PUECH RAMPANT
Chez MR Bosseboeuf Lot Buffaute
81150 CASTELNAU DE LEVIS

A souscrit, en application des dispositions législatives et réglementaires du code du sport, une police d'assurances **B1921XA000080S-RCO108** auprès de la compagnie TOKIO MARINE KILN INSURANCE LIMITED, garantissant sa responsabilité civile pour son activité ou son organisation avec véhicules terrestres à moteur suivante, « **Championnat de France motocross élite, MX1, MX2, Juniors, Espoirs**» se déroulant **du 16/03/2019 à 7h00 au 17/03/2019 à 21h00.**

Aux conditions générales et particulières du contrat d'assurance établi, de la responsabilité civile pour les concentrations, manifestations, ou activités avec véhicules terrestres à moteur, pour couvrir les risques prévus à l'article R331-30 du code du sport.

Conformément à l'article A331-32 du code du sport, la garantie est accordée par sinistre jusqu'à concurrence de :

- 7.500.000 € pour les dommages corporels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 1.000.000 € pour les dommages matériels et immatériels consécutifs confondus autres que ceux relevant de la responsabilité automobile, avec une limitation à 250 000 € pour les dommages immatériels consécutifs.
- 30.000 € au titre de la garantie Défense Recours.

Les garanties du contrat sont conformes aux exigences de l'article D321-4 du code du sport. Exclusion :
Dommages aux véhicules utilisés.

La présente attestation ne peut engager les sociétés ASSURANCES LESTIENNE, IRIS, et TOKIO MARINE KILN INSURANCE LIMITED en dehors des conditions générales et particulières, et des limites de validité du contrat auquel elle se réfère.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à REIMS le 20/12/2018

Signature du courtier

S.A.S ASSURANCES LESTIENNE
BP 34
51873 REIMS CE
Tél. 03 26 87 71 38 Fax 0[illegible] 62 90 43
RCS Reims 529 120 842 - APE : 66[illegible] orias 10053161
Email : assurances.lestienne@orange.fr

Signature de la compagnie d'assurance

Date: 2018.12.21 07:15:05 Z

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA